

Marine Atlantique sont les suivants : North Sydney-Port-aux-Basques, North Sydney-Argentia, Tormentine-Borden, Digby-Saint John, Yarmouth-Bar Harbour (Maine), ainsi que le service côtier de Terre-Neuve.

Parmi les autres services subventionnés par l'État dans l'Est canadien, il convient de mentionner : Wood Island-Caribou, Souris-Cap-aux-Meules, Montréal-Cornerbrook-St. John's, et le traversier de Grand-Manan. Les provinces de Terre-Neuve et du Québec reçoivent aussi des subventions directes pour leurs petits services provinciaux de traversiers.

Les traversiers de la côte Ouest sont exploités par des sociétés provinciales de la Couronne telles que la British Columbia Ferry Corp. et par des entreprises privées comme le Canadien Pacifique ltée. Les autorités fédérales accordent des subventions à la province en vertu d'arrangements analogues à ceux conclus avec les provinces de l'Est. Le service de traversier Swartz Bay-Tsawwassen est subventionné en tant que tronçon de la route transcanadienne.

Plus au nord, la Société de transport des approvisionnements des collectivités du Nord ltée, une société de la Couronne, exploite des services de transport par voie d'eau sur la rivière Athabasca et sur le fleuve Mackenzie, sur la côte ouest de l'Arctique et dans le district de Keewatin de la baie d'Hudson.

13.5.4 Garde côtière du Canada

La flotte de la Garde côtière comprend des brise-glace, des baliseurs et des ravitailleurs, des navires

de recherche et de sauvetage, des navires spécialisés dans le domaine de l'entretien des chenaux ou de l'exploitation de câbles sous-marins et des navires à fonction météorologique, ainsi que des hélicoptères et des avions à voilure fixe.

Grâce à ses stations radio et à d'autres dispositifs de communication reliés à des lignes terrestres de téléphone et de télex, la Garde côtière assure jour et nuit des communications d'intérêt sécuritaire et commercial entre les navires et le littoral, et elle transmet à horaire fixe des bulletins météorologiques ainsi que des informations concernant la navigation. Dans certains secteurs, particulièrement dans les ports très achalandés, ce réseau est doublé de systèmes locaux qui surveillent et dirigent les mouvements des navires.

En 1988, la Garde côtière canadienne possédait 15 navires servant à la fois de brise-glace et d'aide à la navigation. En moyenne, plus de 1 700 navires bénéficient annuellement des services de brise-glace, seuls ou en groupe, ou reçoivent des indications pour traverser les glaces. Depuis 1970, les ports situés dans le golfe Saint-Laurent sont accessibles l'année durant. Pendant l'été, certains brise-glace participent aux opérations annuelles de ravitaillement des collectivités de l'Arctique. Dans le cadre de cette mission, ils escortent une flotte de navires qui vont livrer des produits pétroliers et des marchandises sèches telles que des matériaux de construction, des aliments, des vêtements, des meubles et autres produits essentiels aux résidents des localités éloignées et à ceux des établissements militaires.

Source

Division des transports, Statistique Canada. Coordinatrice : Audrey Kealey.